

Résumé de la Conférence intitulée
« La chimie verte »

Jean Pierre HALUK
ENSAIA - INPL
Membre titulaire de l'
Académie Lorraine des Sciences - NANCY

La Chimie Verte a été proposée par l'IUPAC (International Union of Pure and Applied Chemistry) comme une orientation de recherche académique en sciences chimiques pour promouvoir le développement durable avec les trois aspects sociétal, environnemental et économique. En 1998, l'Agence Américaine pour la Protection de l'Environnement avait pris l'initiative de proposer une définition de la chimie verte ; elle a pour but de concevoir et de développer des produits et des procédés chimiques afin de réduire ou éliminer l'usage et la génération de substances dangereuses pour la santé et l'environnement. Un Code de Déontologie a été présenté sous forme de 12 articles (prévention, économie d'atomes, synthèses moins dangereuses, moins de solvants organiques et d'auxiliaires, moins de dépense énergétique, diminution de la quantité de produits dérivés, utilisation de la catalyse, conception de substances non persistantes, développement d'une chimie plus sécuritaire et utilisation de matières premières renouvelables).

Aujourd'hui, la chimie verte connaît un développement considérable au niveau mondial dans la plupart des domaines de recherche. Le nombre d'applications ne cesse de s'accroître et un certain nombre d'entre elles sera présenté dans cet exposé.

Face à l'urgence de la mutation de la chimie exigée par la société, les chercheurs devront trouver ainsi des solutions nouvelles pour créer une chimie plus propre et plus sûre tout en restant compétitive.